

OTJ de Danville

C'est avec plaisir que la Ville de Danville ouvre l'OTJ de Danville à compter du 27 juin 2022. Malheureusement, les places seront limitées et aucune réservation ne sera prise.

À cause des places limitées, les critères de sélection suivants seront appliqués à Danville:

- 1- Les résidents de la Ville de Danville seront priorisés.
- 2- Les enfants plus jeunes seront priorisés selon le nombre de places disponibles.



----- Bien respecter la procédure d'inscription -----

Étape 1 : Formulaire d'inscription et informations : Entre le 30 mai et le 2 juin inclusivement

Choix 1 : Imprimer le formulaire d'inscription en ligne sur la page de la Ville de Danville ou la page Facebook de l'OTJ et la piscine de Danville et consulter le document d'informations de la saison.

**Les documents nécessaires seront publiés seulement le 30 mai.*

Choix 2 : Se procurer une copie-papier disponible entre le 30 mai et le 2 juin au secrétariat de l'hôtel de Ville de Danville (150, rue Water).

Étape 2 : Paiement : Entre le 30 mai et le 2 juin inclusivement

Choix 1 : Aller porter votre formulaire d'inscription complété à l'hôtel de Ville dans la boîte extérieure à cet effet ou au secrétariat pendant les heures d'ouverture (8h30 à 12h et 13h30 à 16h30).

Joindre : un **chèque*** (libellé : Ville de Danville – daté : du jour même) ou **payer directement** au secrétariat de l'hôtel de Ville pendant les heures d'ouverture (chèque, argent comptant ou Interac).

Joindre : si enfant inscrit à la maternelle 4 ans et qui aura 4 ans au plus tard le 30 septembre = preuve d'inscription scolaire à la maternelle 4 ans.

Choix 2 : Transmettre votre inscription complétée et numérisée par courriel à info@danville.ca.

Déposer à l'hôtel de Ville : un **chèque*** (libellé : Ville de Danville – daté : du jour même) ou **payer directement** au secrétariat de l'hôtel de Ville pendant les heures d'ouverture (chèque, argent comptant ou Interac).

Joindre : si enfant inscrit à la maternelle 4 ans et qui aura 4 ans au plus tard le 30 septembre = preuve d'inscription scolaire à la maternelle 4 ans.

Nous communiquerons avec vous entre le 4 et le 10 juin pour valider l'inscription de votre enfant. Tous les parents seront contactés, même si l'inscription n'est pas priorisée (remboursés dans ce cas).

*Les documents seront mis en ligne le 30 mai seulement (Site Internet de la Ville de Danville et page Facebook OTJ et Piscine de Danville). Pour obtenir une copie papier, veuillez-vous rendre à l'hôtel de Ville pendant les heures d'ouverture (8h30 à 12h et 13h30 à 16h30).

*Veuillez consulter le document d'informations en ligne, car tout comme la saison 2021, plusieurs changements dans les routines et les activités seront apportés. Toutes les sections sont à lire avant d'inscrire votre enfant : « enfant avec besoins particuliers », « OTJ =service d'animation », « Covid-19 », etc.

*Prenez note que nous devons suivre les règles émises par la Direction de la santé publique et que par conséquent, des modifications pourront survenir pendant toute la durée de l'OTJ. Une fois que vous aurez reçu la confirmation de l'inscription de votre enfant, ce dernier ne pourra pas céder sa place à un autre enfant. Veuillez également prendre note qu'aucun remboursement ne sera effectué après l'inscription.

OTJ : Informations ou aide pour remplir le formulaire :

Marie-Soleil Comeau : Sunshine : coordo : 819 839-1548 Carole Bédard : Mousseline : coordo : 819 839-3541
Jérémy Gagné : Rocket : coordo : 819 571-2275 Ville de Danville : 819 839-2771
info@danville.ca ©Facebook : OTJ et Piscine de Danville



Places limitées

Pour tous les enfants de 4* à 12 ans

- du lundi 27 juin au vendredi 12 août (7 semaines)

Frais OTJ : 9h à 16h seulement

1^{er} et 2^e enfant de la même famille : 100\$ par enfant

3^e et 4^e enfant de la même famille : 50\$ par enfant

5^e enfant de la même famille et les suivants : Gratuit

* : Les enfants qui sont inscrits à la maternelle 4 ans à temps plein qui auront 4 ans au plus tard le 30 septembre peuvent participer à l'OTJ / toujours selon les critères de sélection. Une preuve d'inscription scolaire est exigée pour que l'inscription soit valide.

-Nous prévoyons 2 ou 3 sorties payantes \$\$ dans l'été. La feuille d'inscriptions aux sorties sera disponible sur notre page Facebook ou remise aux enfants la 1^{re} semaine d'OTJ.



Thème 2022:

L'OTJ de Danville en mouvement !

Veuillez consulter le document d'informations en ligne avec le formulaire d'inscription pour la programmation et toutes les consignes de la saison.



Places limitées

-du lundi 27 juin au vendredi 12 août - de 7h à 9h et de 16h à 17h45

OPTIONNEL : + Frais OTJ de garde : pour toute la saison

1^{er} et 2^e enfant de la même famille : + 180\$ par enfant (à ajouter au 100\$)

3^e et 4^e enfant de la même famille : + 90\$ par enfant (à ajouter au 50\$)

5^e enfant de la même famille et les suivants : Gratuit

-Les places étant limitées, les frais sont à payer pendant la période d'inscription seulement.

-Utilisation de l'OTJ de garde tous les matins et tous les soirs (selon vos besoins).

-Aucun frais d'ouverture de dossier. Aucun dépôt obligatoire.

-Reçu envoyé par la poste ou remis au début de la saison. Bien le conserver pour fins d'impôts. Aucune facture à gérer pendant l'été.



Campagne de financement : à se procurer au bureau des coordonnateurs – nombre limité

T-Shirt bleu de l'OTJ = 20\$ (montant exact en \$ seulement)

Bouteille d'eau en aluminium avec notre logo = 16\$ (montant exact en \$ seulement)

Merci de nous encourager!



Piscine municipale (pour le public):

Du samedi 25 juin au dimanche 14 août

Lundi au vendredi : 15h à 19h30 (fermée de 16h45 à 17h15)

Samedi* et dimanche* : 11h30 à 19h30 (fermée de 12h30 à 13h et de 16h45 à 17h15)

* 11h30 à 12h30 = 1 section réservée pour la nage en longueur

-Entrée gratuite pour tous

-Casque de bain obligatoire (en vente sur place)

-Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps.

-Toutes les consignes seront expliquées sur place.

